ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organisations patronales

Question écrite n° 126684

Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les centres techniques industriels (CTI). Premier réseau français de développement technologique, les CTI accompagnent 70 000 entreprises, principalement des PME-PMI, dans leurs projets de recherche. Les CTI sont un acteur majeur de notre compétitivité économique. Dans le contexte de crise que nous traversons, il est plus urgent que jamais de les soutenir. La perspective de diminution des moyens des CTI irait à l'encontre des objectifs gouvernementaux de prioriser la recherche et le transfert des technologies en favorisant notamment la stratégie nationale de recherche et d'innovation. C'est pourquoi elle lui demande de lui indiquer clairement la politique qu'il entend mettre en place pour assurer la pérennité des CTI et de leurs missions.

Données clés

Auteur : Mme Véronique Besse
Circonscription : Vendée (4e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 126684
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Économie, finances et industrie
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 786
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)